



## Rapport d'activités 2023



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

## **PREAMBULE : Rappel de l'objet de l'association**

Le RAIA est une association d'agriculteurs et de citoyens visant à :

- promouvoir une agriculture écologique, durable et citoyenne sur les îles ;
- défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité ;
- assurer un rôle de médiation et d'accompagnement de projets agricoles locaux ;
- servir d'outil de coopération et de plaidoyer.

## **RAPPORT MORAL**

**2023 : Une année difficile avec toutefois des avancées, des points d'appui qui permettent des évolutions et une mise en perspective pluriannuelle.**

### **1. Le RAIA, ce sont des producteurs, des collectivités territoriales, des assos, des citoyens et des salariées : petit tour des acteurs en cette année 2023**

#### *Les producteurs*

- Au sortir du Covid, il a fallu supporter un désintérêt relatif pour les circuits courts, pour la cuisine maison ;
- Puis juste après, subir l'inflation : baisse du pouvoir d'achat, et difficulté de vendre en bio, problème de rentabilité en filières longues, qui a provoqué la crise qui touche toute l'agriculture de ce début 24.
- L'évolution climatique : adaptation difficile, des pénuries d'eau qui s'étendent, excès d'eau cet (les) hiver(s) : Ciaran et bien des tunnels maraîchers endommagés, des terres gorgées d'eau avec une impossibilité de faire des semis d'hiver ;
- Des installations freinées par les difficultés d'accès à la terre, aux bâtiments d'élevage, stockage, transfo, vente, et des reprises de fermes freinées par les incertitudes économiques. Et pour participer à l'action collective, RAIA, un manque de temps, d'énergie, de disponibilité d'esprit pour ce travail associatif.

#### *Les collectivités territoriales*

- Un vrai intérêt pour conforter la dynamique agricole dans les îles, mais c'est un travail de long terme, alors que les élections sont tous les six ans. S'appuyer sur les diagnostics agricoles positifs des îles ayant commencé depuis huit ou douze ans comme Belle Ile ou Oléron peut permettre de ne pas se décourager.
- Côté foncier, les propriétaires des petites parcelles insulaires ont une vision fantasmée de la terre, comme si le temps s'était arrêté après-guerre, pour les pratiques agricoles, mais avec la spéculation foncière due au tourisme tout de même, qui fait croire que les terrains valent de l'or : il faut s'impliquer énormément, pour un résultat aléatoire, et acquérir des compétences spécifiques (SAFER, droit rural, ...) : l'aide du Réseau est précieuse.
- Pour faciliter l'accès au bâti agricole, il faut se servir des Policy Briefs de la recherche SOFIANE, en regardant quels freins ont été levés dans les autres îles vis à vis de l'urbanisme agricole ; les bâtiments construits par les communes et mis à disposition des agriculteurs sont maintenant nombreux, et doivent servir d'exemples.
- Sur nos petits territoires, il n'y a pas toujours de service développement économique, encore moins de service dédié à l'agriculture : le RAIA peut intervenir en appui/conseil/animation. Tout se joue à échelle d'individus, et les facteurs humains sont très présents ; se servir du RAIA pour animer une réunion, pour replacer dans un contexte élargi est souvent gage de dépassionner les débats, il faut en profiter !

#### *Les associations insulaires*

- Porteuses d'actions pour l'agriculture, ou l'autonomie alimentaire, elles ont parfois du mal à entretenir leurs forces vives, à avoir des subventions, ou même une reconnaissance de la CT.
- C'est tout l'intérêt du RAIA de dynamiser et d'aider à structurer, si besoin, les actions ; quoi qu'il en soit à donner de la légitimité aux projets associatifs, et c'est aussi l'intérêt du Fonds Perspectives, qui peut soutenir financièrement des actions en émergence.

### *Les ressources humaines*

- En 2023 cela a été le point le plus difficile pour notre association. En effet, les difficultés économiques ont poussé à la rupture des contrats de travail de Mary Anne, dès janvier 23 puis de Naila, qui était en arrêt maladie, peu après, si bien le RAIA a été sans salariées jusqu'au 9 mai. Puis reprise de Mary -Anne à 3/5eme, pour un CDD d'un an qui nous a permis de retrouver du souffle. Nous avons passé énormément de temps, d'énergie, pour la recherche de financement, notamment auprès des régions Bretagne et Nouvelle Aquitaine, efforts qui se poursuivent.
- Il a fallu une très forte mobilisation du bureau, du CA, pour pallier au manque d'animation : que chacun soit remercié ici, et tout d'abord Mary-Anne, pour avoir permis un bilan d'activité riche, malgré ces difficultés. Après la naissance d'Izia, puis la reprise de l'écriture et la soutenance de sa thèse, Naila nous rejoindra en septembre 2024, pour l'animation de l'association, dans des conditions qu'on espère moins précaires.
- Pour cela, l'augmentation de nos fonds propres est indispensable, comme nous le dira Daniel, et nous sommes convaincus que ça doit passer par une augmentation des cotisations et la recherche de financements plus pérennes, tel que celui envisagé au-travers du projet de convention triennale avec la région Bretagne.

## **2. Les perspectives**

Après cette année si difficile financièrement, il nous faut convaincre des Conseils Régionaux de prendre leur part dans l'accompagnement de notre action, en premier lieu la Bretagne. En fin d'année 23, nous avons enfin obtenu un rendez-vous avec Arnaud Lécuyer, VP agri en Bretagne, qui s'est déroulé en janvier 24 à Bréhat, en présence du maire, Olivier Carré, qui est aussi le président de l'AIP. Très bon contact, qu'il nous reste à concrétiser sous la forme nous l'espérons d'une convention triennale d'animation, pour lequel nous avons le soutien de l'AIP.

Avec ma compagne Marion, avons rencontré en 2023 sur leurs îles Charles Postel, président de la SCI de l'île de Chausey et Nicolas, Marjolaine et Valérie, trois membres de War Zug, association de l'île de Batz, puis en ce début 24 nous les avons invités sur Bréhat, pour une rencontre inter-île bien constructive, qui permet de préparer des moments de rencontres générales comme l'AG.

Il faut aussi qu'on élargisse nos adhérents aux îles d'Iroise, et pour cela nous avons rendu visite aux maires et agriculteurs de Molène et Ouessant, début 2024, Marion et moi. Nous avons été très bien reçus, et le volontarisme des maires, Didier Delhalle à Molène, Denis Palluel à Ouessant, en développement agricole porte ses fruits, avec des bâtiments de transformation et stockage en maîtrise communale sur les deux îles, et des installations en maraîchage, vaches, chèvres et brebis laitières. Peut-être pourrions nous organiser l'AG 2025 à Ouessant ? Denis Palluel, le maire, est d'accord.

## **3. La recherche**

L'adaptation au climat mais surtout l'adaptabilité devant les incertitudes qui nous attendent sont impératifs pour nos métiers, et la recherche que nous envisageons doit y contribuer.

Positionner la recherche-action : quel objet ? quel public, la question de la gestion du risque, des enjeux, le rapport au temps : une dimension prospective à établir peut-être à l'échelle d'une génération ? Comment : financement, étapes, durée, sciences dures, sciences sociales....

Vouloir cette recherche-action aussi participative, c'est un défi pour bien ancrer la recherche sur le terrain des adhérents/ sympathisants du RAIA.

Ouvrir vers les estrans en prenant en compte la taille, morphologie des îles ; Coupler des données : cartographie, trait de côtes, ... Apprécier les vulnérabilités et repérer les invariants, envisager de répertorier les exemples d'adaptabilité ainsi que les démarches d'anticipation/ à la sécurité alimentaire sur les îles, et autres aspects de vivabilité, ...

Mettre de fait assez vite dans le coup les acteurs de l'estran concernés : portraits d'acteurs, collationner les visions/représentations en lien avec les expériences et les connaissances empiriques pour bâtir un « commun de recherche ». Regarder les « trajets parcourus ou à parcourir » : d'une posture d'éco-anxiété à une démarche d'acteurs qui, en responsabilité (professionnelle-citoyenne- ...), co-construisent des solutions acceptables.

Une recherche-action, filigrane de la démarche du RAIA, en co-construction transdisciplinaire avec une question à formuler et 3 objectifs à se donner.

Quelles actions à venir ? Pour ma part, je verrais bien du travail de terrain, auprès des agriculteurs, sur l'installation, la transmission des fermes, développer les échanges entre îles, les stages entre fermes qui voudraient créer un nouvel atelier, ou se perfectionner. Nous vivons dans des lieux magnifiques, il faut joindre l'utile et l'agréable, aller visiter les collègues et partager les connaissances !

#### 4. Quel projet associatif pour le RAIA ?

Cinq années après la création de l'asso, peut-être est-ce le temps de l'introspection, pour permettre d'accueillir au mieux les nouveaux administrateurs qui ne manqueront pas de se présenter lors de cette AG, pour pouvoir travailler en présentiel avec Naïla qui nous rejoindra en septembre, notamment pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, et plus largement pour redéfinir le projet associatif du RAIA.

Nous avons fait un travail pour connaître les attentes de nos adhérents avec les sociologues Claire Ruault et Etienne Anginot, il y a deux ans, financé par le Fond Perspectives. Je pense pertinent de voir l'évolution, et de valider ensemble vers où nous voulons aller.

Pour conclure, le RAIA est une association qui cherche à préserver les biens communs que sont la terre, l'estran, l'eau, l'alimentation saine des humains sur les îles où ils vivent, dans le respect du vivant. C'est déjà ambitieux, c'est un travail de long terme, dans ce monde de reculades répétées sur les ambitions environnementales, c'est une utopie à contre-courant et pourtant nous n'avons pas tant de mal à trouver des forces vives pour porter ce but. Et en plus nous avons la volonté que ça se fasse avec les producteurs de l'alimentation, pour leur permettre d'être présents dans les chemins que ça prendra, et de continuer leurs métiers de paysans de la mer ou de la terre, sur nos îles.

Un grand merci à Mary-Anne, pour ces quatre années avec nous, un grand merci aussi au CA, au bureau, à Anne-Marie qui m'a aidé à la relecture, et à vous tous, chers adhérents.

## FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

### Les membres du RAIA

Le RAIA réunit plus d'une vingtaine d'adhérents sur différentes îles de la façade atlantique française : agriculteurs, collectifs agricoles, associations, élus et collectivités locales (*liste des adhérents disponible sur demande*). L'association a été présidée pour cet exercice par François Le Tron, maraîcher de l'île de Bréhat en retraite. Ses adhérents se répartissent sur les îles d'Oléron, île Madame, Aix, Ré, Noirmoutier, Yeu, Arz, Hoëdic, Belle-Ile-en-Mer, Groix, Batz, Bréhat, Chausey et Porquerolles. On note également des adhésions de soutien de la part de citoyens non insulaires.

Le RAIA recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales. L'adhésion permet de s'investir au sein du Conseil d'Administration et du bureau de l'association, et de bénéficier des différentes productions (documents de synthèse, résultats du projet de recherche SOFIANE), de l'animation, des conseils et de l'appui au développement de projets fournis par le réseau.

Tous les adhérents sont conviés chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire du RAIA. Tout au long de l'année, ils bénéficient d'une information permanente sur les activités du RAIA et les possibilités de s'investir en tant que bénévoles.

**Les adhésions : nombre d'adhérents à jour de leur cotisation**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adhésion « Citoyen.ne »	5	5	6	10	8	10
Adhésion « Entreprise »	1	3	1	4	2	5
Adhésion « Collectivités »	2	8	9	6	7	7
Adhésion « Association »	6	6	4	6	8	7
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>29</b>

Un point de satisfaction : en 2023, 3 adhésions nous ont permis d'intégrer de nouveaux territoires dans le périmètre du RAIA : l'île de Batz, l'île Madame et l'archipel de Chausey.

**Le Conseil d'administration**

Organe politique de l'association, le Conseil d'administration (CA) est composé de 14 membres s'investissant dans la stratégie et la conduite du projet associatif.

Le CA s'est réuni 3 fois en 2023. En voici les membres actuels :

Nom-prénom	Fonction	Membre du bureau
Georges Birault (Comité de développement agricole de l'île d'Yeu)	Secrétaire	Oui
François le Tron (Maraîcher retraité, Bréhat)	Président	Oui
Louis Merlin (Saunier, île de Ré)	Vice-président	Oui
Guillaume Février (CPIE de Belle-Ile en Mer)	Administrateur	Non
Emilie Mariot / André Fiquet (GEDAR Oléron)	Administratrice	Oui
Benoit Simon / Cécile Nadreau (Association MOPS, Oléron)	Administrateur	Non
Daniel Joniot (Association Fert'île, Bréhat)	Trésorier	Oui
Aurélien Weiss / Rachel Tirsin (Maraîcher, île d'Aix)	Administratrice	Non
Michel Parent (Communauté de communes de l'île d'Oléron)	Administrateur	Non
Jessica Tessier (Communauté de communes de Noirmoutier)	Administratrice	Non
Emmanuel Maillard (Commune de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non
Emilie Sage (La ferme d'Emilie, île d'Yeu)	Administratrice	Non



Anne-Marie Hamayon-Marest (Association Du Grain au Pain, Belle-Ile-en-Mer)	Administratrice	Oui
Maudez Guelou (Agriculteur, Groix)	Administrateur	Non

Les membres du bureau se sont réunis 4 fois en 2023 afin de régler les affaires courantes de l'association ne nécessitant pas la présence de l'ensemble du CA et échangent entre eux par mail ou téléphone de façon très régulière, ainsi qu'avec les salariées.

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

### 1. Communication

#### 1.1. Vers les adhérents

##### Lettre d'information trimestrielle

En 2023, 3 newsletters ont été envoyées à l'ensemble des adhérents. Elles récapitulent :

- l'actualité des adhérents au niveau local,
- les avancées des projets animé par le RAIA
- des éléments de veille juridique et réglementaire,
- les actualités et travaux des groupes thématiques.

Par ailleurs, l'ensemble des lettres d'informations publiées depuis la création de l'association ont été mises en ligne sur le site web du RAIA et peuvent être consultées librement.

##### Veille thématique

Le RAIA assure pour ses adhérents une veille permanente concernant des appels à projet, évènements, formations en lien avec les activités de l'association.

En 2023, le RAIA a présenté sa demande d'adhésion à Réseau CIVAM, qui met en lien les agriculteurs, les ruraux et la société civile pour promouvoir une agriculture plus économe, autonome et solidaire visant à nourrir, préserver et employer dans les territoires. Le RAIA partage les valeurs de Réseau CIVAM et ses méthodes de travail. Rejoindre ce réseau nous permet de rejoindre une dynamique nationale et favoriser la montée en compétence des adhérents du RAIA.



#### 1.2. Vers le grand public

##### Exposition « Agricultures insulaires »

Conçue en 2020 par le groupe de travail thématique « Communication », l'exposition a été présentée à 6 reprises en 2023 :



**Belle-Ile-en-Mer** : lors de la Fête des battages organisée par l'association Du Grain au Pain le 20 août ainsi qu'à l'occasion du Comice agricole le 29 juillet.



*Stand à l'occasion du Comice agricole de Belle-Ile  
29 juillet 2023*



*Stand à l'occasion de la fête des battages  
20 août 2023*

Un partenariat a été réalisé avec le Centre hospitalier de Belle-Ile pour une exposition de 3 semaines dans leurs locaux ainsi qu'une conférence sur les enjeux de l'agriculture insulaire le 18 septembre.

*Exposition dans les locaux du centre hospitalier de Belle-Ile,  
18 septembre 2023*



**Houat** : Festival des insulaires, les 22, 23 et 24 septembre 2023

**Noirmoutier** : Forum des initiatives, 23 septembre 2023

**Ile de Ré** : Signature d'une convention de mise à disposition de l'exposition pour 6 mois avec la mairie de La Couarde sur Mer (décembre 2023-juin 2024)

### **Création d'un stand**

La RAIA a été sollicité par les organisateurs de différents événements afin de proposer un stand autour de l'agriculture insulaire.

Différents contenus ont été créés en fonction des besoins et pourront être remobilisés pour de prochains événements :

- Jeu de reconnaissance des différentes îles à partir de leur description agricole
- Questionnaire autour de l'agriculture insulaire
- Compilation de documents explicatifs issus du projet de recherche SOFIANE ou rédigés par le RAIA.

*Stand du RAIA à l'occasion du Festival des insulaires,  
animation du 24 septembre 2023*



## Presse

Contribution à la rédaction de différents articles de presse, par exemple :

- La France agricole, 27 janvier 2023 « *Maintenir l'agriculture dans les îles* » et 29 septembre 2023 « *En zone littorale, sauvegarder l'agriculture* »
- Paysan Breton, 10 novembre 2023 « *Des îles à la recherche d'autonomie alimentaire* »
- Le littoral, 1<sup>er</sup> décembre 2023 « *Penser l'agriculture de demain* »

## Participation à l'émission « Silence ça pousse ! », France 5

Dans le cadre de l'émission « Silence ça pousse », Georges Birault et François Le Tron ont été interviewés à l'Île d'Arz sur les raisons pour lesquelles le RAIA veut maintenir et développer l'agriculture dans les îles.

## 2. Évènementiel

### Assemblée générale le 7 avril 2023, par visio

Cette année, les circonstances (organisation de deux événements en janvier et arrêt des contrats de travail des salariées) n'étaient pas favorables à la tenue d'une AG en présentiel. Le format visio a été préféré.

Les perspectives évoquées lors de l'AG pour l'année 2023 ont été les suivantes :

- Mettre en œuvre le projet « ArchiPAT : Archipel de projets alimentaires territoriaux » (proposition lauréate à l'AAP PNA 2023-2025) : encourager les îles à aborder de nouvelles thématiques comme le maintien d'activités agricoles dans un contexte de changement climatique et le lien entre santé et alimentation. Le RAIA se propose également de concevoir une méthodologie d'évaluation commune aux différents PAT insulaires ;
- Conforter la représentativité des îles au sein du RAIA et conserver la pluralité au sein du réseau pour accompagner l'agriculture insulaire d'aujourd'hui et initier celle de demain : consommateurs, élus, propriétaires fonciers, agriculteurs, citoyens... ;
- Restaurer et augmenter les fonds propres de l'association ;
- S'appuyer sur un CA étoffé et une représentation de toutes les îles portant un PAT : le Fonds Perspectives pouvant indemniser la participation des agriculteurs au CA ;
- Préparer les rencontres inter-îles à Oléron pour l'automne 23 ;



- Valoriser les travaux de recherche ;
- Formaliser un nouveau projet de recherche action ;
- Poursuivre le travail engagé par le groupe SILLAGE et mieux intégrer les enjeux agricoles dans l'élaboration des PLUi

### **Assemblée générale extraordinaire le 26 septembre 2023**

Cette AGE avait pour but de solliciter l'avis des adhérents du RAIA concernant la modification des statuts de l'association, de façon à permettre l'indemnisation des agriculteurs exerçant des fonctions de représentation. La modification a été formulée comme suit :

*« Les fonctions d'administrateur/trice sont bénévoles. Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils occupent en cette qualité.*

*Des remboursements de frais attribués à des membres de l'association sont seuls possibles et doivent être approuvés par le CA, sans que le membre concerné puisse participer au vote.*

*Nonobstant ce principe, le RAIA peut décider que l'exercice des fonctions dévolues aux membres du Conseil d'Administration justifie le versement d'une indemnisation. Cette décision relève du Conseil d'Administration dans le cadre strict des dispositions de l'article 261-7-1°d du code général des impôts ou toutes autres dispositions législatives ou réglementaires qui viendraient les compléter. »*

### **Festival des insulaires les 22, 23 et 24 septembre 2023**

Le RAIA a présenté un stand d'information sur les activités agricoles insulaires lors du Festival des insulaires 2023, qui se tenait sur l'île de Houat.

A cette occasion, une convention de partenariat a été mise en place avec Guillaume Floch, diététicien et spécialiste de la cueillette et transformation d'algues. Guillaume a réalisé une animation/dégustation sur le stand autour de la diversification alimentaire, ce qui a permis de nourrir les échanges autour de la diversification des productions agricoles et de l'estran et de l'adaptation au changement climatique.

Le stand a permis de matérialiser la présence du RAIA et nous avons ainsi pu rencontrer plusieurs élus (maires des différentes îles notamment) et agriculteurs.

### **Participation au Festival AlimenTerre le 27 octobre 2023**

André Fiquet et Benoît Simon, administrateurs du RAIA, ont présenté les activités de l'association et les réalités de l'agriculture insulaire à l'occasion de la projection du documentaire « Du béton sur nos courgettes » par la Communauté de communes de l'île de Ré dans le cadre du Festival AlimenTerre.

### **Organisation des 5<sup>èmes</sup> Rencontres agricoles inter-îles les 23, 24 et 25 novembre 2023**

Organisées à Saint-Pierre d'Oléron avec le soutien de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, ces Rencontres ont réuni 90 participants pendant 3 jours afin d'échanger sur une grande diversité de sujets de façon conviviale : évolution du mouvement associatif agricole sur les îles, adaptation au changement climatique, installation et transmission d'activités agricoles.

Les Rencontres se sont articulées entre des temps de présentation d'actions collectives en cours sur les différentes îles, des témoignages d'agriculteurs sur leurs pratiques de travail et des visites d'initiatives oléronaises.



*Présentation de l'évolution de l'association de producteurs Marennes-Oléron Produits et saveurs  
23 novembre 2023*



*Action foncière de la Communauté de communes de l'île d'Oléron pour la remise en fonctionnement de marais salants  
Visite du 24 novembre 2023*

### 3. Orientation des porteurs de projet

- Cette année, le RAIA a conseillé 3 porteurs de projet d'installation agricole. Les accompagnements ont porté sur :
- l'identification des acteurs locaux à contacter pour réaliser son projet d'installation
  - des questions d'ordre réglementaire et juridique relative à la protection de l'environnement et la planification (loi littoral, zone Natura 2000, site classé, PLU...) au regard du projet d'activité envisagé et de sa localisation, ainsi que des besoins en bâtiments ou tunnels maraîchers
  - des questions d'ordre réglementaire et juridique relatives à la contractualisation du foncier agricole et au défrichage
  - l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement
  - la mise en relation d'agriculteurs ayant les mêmes productions et/ou les mêmes problématiques
  - la mise en relation pour l'organisation de stages dans des fermes insulaires

### 4. Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles

Le RAIA participe aux initiatives locales et vient en appui aux projets des collectivités :

- Animation du réseau ArchiPAT, réseau de PAT insulaires, autour de différentes thématiques et appui aux PAT insulaires pour l'organisation d'évènements en lien :
  - o Participation à une journée régionale des PAT bretons organisée par la DRAAF et l'ADEME Bretagne le 25 mai à Ploufragan (22) : la journée a consisté à faire un point sur l'actualité du dispositif PAT, les avancées des PAT bretons et le recensement des besoins de chacun.
  - o Organisation de deux réunions pour les porteurs de PAT sur les îles ou ayant des îles dans leur périmètre : une réunion d'interconnaissance en juin 2023 puis une journée thématique sur l'évaluation des PAT en octobre 2023.
- Participation à la journée régionale "Agriculture & alimentation" sur la solidarité et la coopération pour l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires en Bretagne dans le cadre de l'ESS Bretagne le 6 octobre 2023 au lycée agricole de Pontivy. Les actes du colloque peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.ess-bretagne.org/ressource/310/agriculture--alimentation--pour-de-nouvelles-cooperations-et-solidarites>
- Elaboration de propositions pour l'avenir de l'agriculture insulaire : en mai 2023, dans le cadre de la consultation des organisations parties prenantes pour la future Loi d'Orientation Agricole, le RAIA a formulé des propositions pour la prise en compte de l'agriculture insulaire dans cette future loi d'orientation (toujours en attente de parution !), qui ont également été diffusées auprès des différentes organisations agricoles (Chambres d'agriculture, GAB, syndicats...).

- Participation en tant qu'expert des enjeux agricoles insulaires au jury du concours «*Celebrate Islands*», organisé par l'association SMILO (Small Islands Organisation)
- Groix : Réalisation d'une médiation entre les agriculteurs locaux, l'association de chasse, la fédération de chasse du Morbihan et la mairie au sujet de la déprédation des cultures (céréales, légumes de plein champ, fruits) par la faune locale (lièvres, faisans, pigeons).
- Groix : participation au groupe de réflexion de l'association locale «*Graho*» sur la résilience alimentaire de l'île
- Initiation d'une coopération entre les archipels de Bréhat et de Chausey autour des activités agricoles et rurales.

## 5. Projet de recherche-action SOFIANE

Le projet de recherche SOFIANE «*Soutenir et favoriser dans les îles de la façade atlantique une agriculture nourricière et à externalités positives*», s'est déroulé de 2018 à 2022.

### Rappel des objectifs du projet de recherche-action SOFIANE :

- Faire bénéficier les agricultures insulaires d'une mise en lumière, d'un décloisonnement, ainsi que d'une réflexion prospective.
- Caractériser la spécificité de l'agriculture insulaire atlantique et produire un argumentaire pour la définition de politiques publiques spécifiques.

### Organisation de deux journées de restitution des enseignements du projet de recherche SOFIANE

Le projet étant terminé, nous avons organisé deux journées consacrées à la restitution des résultats et à la présentation d'initiatives insulaires illustrant les préconisations tirées du projet :

«*Leviers de développement et de maintien de l'agriculture dans les îles de la façade atlantique française*»

Deux rendez-vous :

- Le 20 janvier 2023 à Rennes, avec 80 participants
- Le 27 janvier 2023 à La Rochelle, avec 100 participants

Un partenariat a été mis en place avec l'artiste Marine Le Breton, dont les œuvres cartographiques ont permis d'embellir ces événements et de visualiser les espaces insulaires dans toute leur diversité.

Dans la continuité de ces journées, le rapport de recherche final compilant les travaux des quatre années et dressant la synthèse des enseignements a été diffusé et mis en ligne sur le site web du RAIA.



## Valorisation des travaux issus du projet de recherche

Le projet et ses enseignements ont été valorisés à différentes occasions :

- Communication lors du colloque « Souverainetés alimentaires : identité, démocratie et résilience des systèmes alimentaires territorialisés » organisé par Science Po Rennes le 19 octobre 2023 : *Vers une « souveraineté alimentaire » dans les îles de l'Ouest français ? Visions et tensions autour de la relocalisation agri-alimentaire sur des territoires à forts enjeux environnementaux.*
- Communication lors du colloque de restitution du projet de recherche-action ATLASS 2 organisé par la SCOP Terralim et la FRCIVAM Bretagne le 5 décembre 2023 : *Enjeux d'accès au foncier agricole spécifiques en contexte insulaire, et stratégies mises en œuvre pour y répondre, en lien avec les besoins d'installation et de diversification agricole.*
- Elaboration d'une note à destination du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, remise le 3 mars 2023 lors du Salon de l'agriculture : *Proposition du RAIA pour permettre à l'agriculture insulaire de se développer conformément aux attentes de la société.*

## RESULTATS FINANCIERS

Le compte de résultat à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2023 montre un total des charges de 50345 €.

Les charges salariales ont été réduites du fait de la rupture du contrat de travail de Mary-Anne entre février et mai 2023, et la fin du contrat de travail de Naïla en mars. Ces ruptures étaient liées à une forte tension de trésorerie qui ne permettait pas à l'association d'envisager le paiement des salaires à court terme.

La diminution d'activité entraînée par la rupture des contrats de travail a également entraîné une diminution des charges externes.

Type de charges	2019	2020	2021	2022	2023
Salaires et cotisations sociales (salariées et stagiaires)	38622 €	66813 €	78241 €	69661 €	36498 €
Charges externes (location, services...)	19474 €	25548 €	24151 €	20003 €	13445 €
Achats	495 €	289 €	173 €	121 €	402 €
Autres charges de gestion	600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>59191 €</b>	<b>92650 €</b>	<b>102565 €</b>	<b>89785 €</b>	<b>50 345 €</b>

Les produits représentent un total de 39268 €.

Nous avons été plus vigilants en 2023 aux paiements des cotisations (relance, suivi sur le compte bancaire), comme le montre l'évolution de ce poste entre 2022 et 2023.

Les autres recettes correspondent à un financement de deux ans, obtenu auprès de l'ADEME Bretagne, dans le cadre du Programme national pour l'alimentation 2023, et à un financement pour deux ans de 10.000 € auprès de la Région Pays de Loire.

En 2023, nous avons initié une recherche de financements auprès des conseils départementaux dans le périmètre desquels se situent les îles : cela n'a pas abouti sauf en Vendée où une rencontre avec la commission Finances a été programmée en mars 2024, suite à un premier échange avec le vice-président en 2023.

Type de produits	2019	2020	2021	2022	2023
Subventions d'exploitation	52233 €	95300 €	92593 €	63429 €	22245 €
Cotisations adhérents	9244 €	8904 €	6951 €	3189 €	16853 €
Reprise sur amortissement	0 €	1733 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits de gestion	1865 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Vente de produits (livrets)	0 €	0 €	195 €	70 €	170 €
Prestations de service	0 €	0 €	5160 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>63342 €</b>	<b>105937 €</b>	<b>104899 €</b>	<b>66686 €</b>	<b>39268 €</b>

L'exercice présente un déficit de 11077 €.

## Poursuite des travaux du RAIA en 2024-2025

En 2023, l'association a entamé l'élaboration d'un nouveau projet de recherche autour de l'impact du changement climatique sur les îles et en particulier sur les activités agricoles insulaires. En 2024, des financements seront sollicités pour la mise en œuvre de ce projet (appel à projet régional « Recherche et société » de la Région Bretagne, par exemple).

- Participation aux travaux sur les enseignements d'une démarche de recherche participative avec 2 fondations : les journées CO3 des 14 et 15 décembre derniers nous ont permis de découvrir la présentation des premiers enseignements du programme CO3 « CO-CONstruction de Connaissances pour la transition écologique et solidaire », dispositif expérimental de soutien à la recherche participative porté depuis 2018 par l'ADEME, Agropolis Fondation, la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso.

## NOS PARTENAIRES

### Structures publiques



### Structures privées





**RAIA**  
 RÉSEAU DES ÎLES  
 AGRICOLE ATLANTIQUES

